

justice par la suite, que Mr de La Valterie s'établirais sans doute sur une seigneurie qu'avoit Mr son père (depuis le père est mort, le fils a laissé le service de France et a épousé une demoiselle canadienne et est très bien établi) . . ." (76).

En 1775, fidèle aux nouveaux maîtres du pays, M. de Lavaltrie prit les armes pour combattre contre les troupes américaines qui avaient envahi le territoire canadien.

M. Juchereau Duchesnay, seigneur de Beauport, qui était prisonnier des Américains, à Albany, écrivait à l'honorable M. Baby le 31 janvier 1776 :

" Votre succès (la défaite de Montgomery) nous est parvenu avec, peut-être, la différence d'un plus grand avantage ; que j'envie le sort de ceux qui servent sous un si brave homme ! " (Carleton).

Puis M. Duchesnay parlait d'un bataillon de Canadiens qu'on levait dans le moment :

" Monsieur de Longueuil m'a dit que Mons. de Belestre, qui avait vu la liste des officiers devant former le bataillon ordonné par M. le général, lui avait dit que tous ceux qui étaient dans le 1er bataillon ne seraient pas placés dans celui-ci. Lamorandière est au désespoir et m'engage à vous en parler. Tous les officiers qui se sont montrés bons sujets devraient, ce me semble, s'attendre à la préférence."

M. Duchesnay, bien placé pour parler avec connaissance de cause, nommait ensuite par ordre de mérite les principaux officiers qui s'étaient montrés "bons sujets".

C'étaient M. de Belestre, lieutenant-colonel, M. de Longueuil, major, les capitaines de Boucherville, de Lavaltrie, de Saint-Ours, de Rouville, Deschambault et de Lotbinière (77).

En 1791, l'Angleterre nous accordait une nouvelle constitution. L'ancienne province de Québec était divisée en deux provinces : le Haut-Canada et le Bas-Canada, ayant chacune un Conseil législatif et une Chambre d'Assemblée. La province du Bas-Canada fut divisée en vingt-un comtés.

Les élections des députés à la nouvelle Chambre eurent lieu dans l'été de 1792. M. de Lavaltrie fut choisi comme député du comté de Warwick dans lequel se trouvait sa seigneurie. Élu le 10 juillet 1792, il siégea jusqu'à la fin du premier parlement, c'est-à-dire jusqu'au mois de mai 1796.

M. de Lavaltrie décéda dans sa seigneurie de Lavaltrie, le 10 septembre

---

(76) *Rapport sur les Archives du Canada pour 1888*, p. 23.

(77) L'abbé Verreau, *L'Invasion du Canada*, p. 324.